



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Entreprises



# **IDENTIFIEZ** DE NOUVELLES VOIES DE DIVERSIFICATION POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ OU REVOIR VOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS

**OSEZ L'INDUSTRIE DU FUTUR**

▶ LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE ◀

**ENTREPRISES INDUSTRIELLES  
ET DE SERVICES À L'INDUSTRIE**

ROBOTIQUE, EXCELLENCE INDUSTRIELLE,  
CRÉATION SITE INDUSTRIEL, FABRICATION ADDITIVE,  
RÉALITÉ VIRTUELLE...

PARTENAIRES

**ene**  
entreprises & numérique

**Aract**  
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES  
CONDITIONS DE TRAVAIL  
ET INNOVATION SOCIALE



PRODUIRE



CONCEVOIR



ÉVALUER



PILOTER



MOBILISER

# IDENTIFIEZ DE NOUVELLES VOIES DE DIVERSIFICATION POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ OU REVOIR VOTRE *PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS*

## ÉVAL' STRATEGIE

### UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR :

- Faire un diagnostic stratégique interne et externe de votre entreprise et de ses domaines d'activités.
- Proposer des scénarii d'évolution de vos marchés adressés, de votre portefeuille d'activités, de l'outil de production, de l'organisation, du business model, ...
- Revoir votre positionnement et identifier des relais de croissance potentiels.
- Favoriser le développement de nouveaux services associés aux produits : personnalisation, usage, expérience client, ...
- Prioriser les actions à mettre en place et lister les moyens et les ressources à mobiliser pour leur mise en œuvre.

### LES BÉNÉFICES OBTENUS :

- Optimisation du portefeuille d'activités
- Identification de nouveaux marchés à adresser
- Reconfiguration possible des modes de production et de commercialisation
- Définition possible d'un nouveau positionnement dans la chaîne de valeur industrielle et dans la filière
- Identification des facteurs clés de succès des actions à mettre en place
- Maintien et développement de l'activité

### LES ENTREPRISES ÉLIGIBLES

**Entreprises (TPE, PME, ETI) industrielles et de services à l'industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, dans le cadre du programme « Être accompagné dans mon projet Industrie du Futur » co-financé par la Région et l'État.

### LES MODALITÉS PRATIQUES

- ✓ Accompagnement sous forme de conseil.
- ✓ Réalisation par des experts dans un panel de prestataires référencés.
- ✓ Prise en charge à 50% sous forme de subvention par la Région et l'État.
- ✓ Aide plafonnée à 4 000 € HT.

[www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/industriedufutur](http://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/industriedufutur)

CONTACT

[industriedufutur@auvergnerhonealpes-entreprises.fr](mailto:industriedufutur@auvergnerhonealpes-entreprises.fr)